

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
 Présents : 9
 Votants : 12
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Présents : Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Marie-Claude WILSON

Représentés : Maxime TERRET par Josiane CASBOLT, Marie José BERNET par Catherine CANARD, Grégory BARBET par Claude BOISSON

Excusés : Mireille PERRET

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-Claude WILSON

Objet: Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour " l'Aménagement, sécurisation et renaturation de la Place du Plâtre Durand " au titre du DETR 2025

Madame le Maire informe l'Assemblée de la nécessité d'engager des investissements significatifs en matière de réaménagement de la place du Plâtre Durand en intégrant une mise en valeur de l'espace public, des commerces et des habitations grâce à des espaces végétalisés et des zones de convivialité équipées de mobiliers urbains (bancs, banquettes, etc.). La végétalisation jouant un rôle clé avec la création de massifs de types vivaces et graminées et la plantation d'arbustes (essences locales).

Des cheminements piétons sécurisés en matériaux qualitatifs (béton désactivé) et durables (sablé permettant l'infiltration des eaux de pluie) offrent un accès agréable à travers la place. Les places de stationnement sont redessinées en dalles perméables pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

Ce projet permettra donc de recréer un coeur de village vivant, accueillant, durable et sécurisant (vidéo-protection)

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 633.000 € HT

* maîtrise d'œuvre	54 230,00 €
* travaux	533 770,00 €
* autres : Vidéo protection	45 000,00 €

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Saint Amour Bellevue souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la préfecture au titre de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DÉPENSES				
Travaux				533 770 €
Maîtrise d'œuvre				54 230 €
Bureau de contrôle technique				€
Bureau coordination SPS				€
Autres dépenses (à préciser)				45 000 €
COÛT TOTAL PROJET				633 000 €
Sources	Sollicitée	Obtenue	Montant subvention	Taux
Etat - DETR ou DSIL	633 000		221 550 €	35%
Etat - autre (à préciser)	633 000		€	%
Conseil régional	633 000		44 310 €	7%
Conseil départemental	633 000		126 600 €	20%
Fonds de concours (AAP)	633 000		18 990 €	3%
Amendes de police	633 000		12 660 €	2%
Sous-Total financements publics			424 110 €	%
Fonds privés (à préciser)			€	%
AUTOFINANCEMENT (Emprunt)			130 000 €	%
AUTOFINANCEMENT (Fonds propres)			78 890 €	%
Sous-Total autofinancement			208 890 €	%
TOTAL FINANCEMENTS			633 000 €	100%

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (12 pour, dont 9 présents et 3 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

ADOpte l'opération de l'**Aménagement, sécurisation et renaturation de la Place du Plâtre Durand** et **ARRÊTE** les modalités de financement ;

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

AUTORISE Madame le Maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document relatif à cette opération.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance
Marie-Claude WILSON